



**Limousin**

# **RAPPORT MORAL 2023**

## **RAPPORT D'ORIENTATION 2024**

---

A ce jour, **1000 citoyen·nes soutiennent l'action de l'Association territoriale Terre de Liens Limousin** : 306 adhérent·es, 139 donateurs et donatrices, 555 actionnaires, en voilà une bonne nouvelle dans la période intranquille que nous traversons !

En 2023, l'Association Territoriale Terre de Liens Limousin a poursuivi son essor avec dynamisme, mobilisant une cinquantaine de bénévoles impliqué·es dans les 3 groupes locaux départementaux et les 2 groupes de travail thématiques (groupe installation/transmission et groupe fermes).

Le conseil d'administration s'est réuni 10 fois entre l'AG 2023 et l'AG 2024 (8 fois en 2023) : composé de 12 membres (7 hommes, 5 femmes) dont 5 en activité professionnelle, il est preuve qu'en Limousin, Terre de Liens n'est pas un club de retraité·es. Le bureau composé de 4 membres (2 hommes, 2 femmes) s'est réuni 13 fois entre les 2 AG (8 fois en 2023).

Toutes les activités dont rend compte le rapport adressé avec la convocation à l'assemblée générale ont pu être mises en œuvre grâce à l'animation efficace des 2 salariées, Eulalie et Margaux et grâce à l'appui financier de nombreux partenaires, au nombre desquels le fidèle mécénat du réseau Biocoop mérite d'être souligné.

L'AG 2023 avait validé un certain nombre d'orientations. Alors, avons-nous bien tenu ces objectifs ?

### **Poursuivre et amplifier l'installation transmission au cœur de notre territoire limousin**

Notre région limousine n'échappe pas au contexte national particulièrement difficile pour l'agriculture en général (notamment l'élevage), biologique en particulier (les difficultés propres à celle-ci pouvant aller jusqu'à conduire à la "déconversion"), ni au constat d'une baisse des candidat·es à l'installation face au nombre croissant de demandes de cédant·es.

S'il n'y a pas eu de nouvelle acquisition de ferme TdL limousine en 2023, les bénévoles investi·es n'ont pourtant pas chômé : arrivée d'un nouveau couple de fermier·ère à la ferme de Lavergne (19) ; acquisition de terres agricoles à la ferme du Masmoutard (23) permettant de sécuriser l'activité ; agrandissement – de moindre envergure – à La Tournerie et La Vallade (87) ; l'accompagnement moral des fermiers face aux difficultés conjoncturelles – notamment celles de la filière Bio – a aussi été au cœur des préoccupations des référent·es ferme.

Par ailleurs, l'association territoriale a contribué à l'instruction d'une donation de 25 ha de terres agricoles à la Fondation Terre de Liens sur la commune de Verneuil-sur-Vienne (87).

2023 a également vu une meilleure appropriation par les bénévoles de la plateforme Objectif Terres et son utilisation en "rythme de croisière" permet désormais un meilleur suivi tant des candidat·es à l'installation que des cédant·es.

Deux bénévoles ont participé au premier séminaire fermes national organisé à Angers et si l'AT n'a pas pris une part active aux travaux préparatoires à l'élaboration du projet du Pacte pour la Loi d'Orientation Agricole, elle est restée attentive au plaidoyer national porté dans ce cadre par Terre de Liens avec la coalition Installons des paysans, en lien avec le collectif Nourrir sur le volet alimentation et en lien avec la coalition foncière (Amis de la terre et AGTER) afin que le volet foncier soit bien reconnu et pris en compte.

## **Poursuivre et amplifier la défense des terres agricoles au cœur de notre territoire limousin**

Nous l'avons vu lors de notre AG 2023 en Creuse, Terre de Liens Limousin s'était engagé en 2020 aux côtés de l'Association "ZRAD à La Croisière", pour une révision du projet d'extension du Parc d'Activités de La Croisière (bordure Autoroute A20, limite 87/23). Dans sa décision du 28/09/2023, le tribunal administratif de Limoges a confirmé l'annulation de la délibération approuvant le PLUI : une belle victoire pour la préservation des terres agricoles au cœur de notre territoire limousin.

En 2023, Terre de Liens Limousin a décidé d'apporter son soutien à l'Association Stop Mines 87 contre un projet d'exploitation de mine d'or sur le secteur de Saint-Yrieix la Perche (87) susceptible d'impacter la ferme de La Tournerie à Coussac-Bonneval ; elle a également manifesté sa solidarité à l'Association de défense contre un projet d'installation de panneaux photovoltaïques en zone agricole et boisée sur le site des Catherines sur la commune de Royères (87).

**Par sa présence active aux côtés des collectivités sur la problématique de l'alimentation,**

Terre de Liens Limousin continue de participer au Plan Alimentaire Territorial de Limoges Métropole ainsi qu'au projet piloté par Tulle Agglo d'implantation d'un tiers lieu agricole avec un espace-test et une activité d'insertion en production légumière. L'AT est également engagée

dans la réflexion menée sur la place d'une alimentation de proximité menée par le comité de développement de l'agglomération de Brive.

**Par sa participation aux Commission Départementales de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF),**

En sa qualité de représentation des ONVAR (Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale), Terre de Liens Limousin a poursuivi sa participation active aux CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) en Corrèze et Haute-Vienne : nos représentant·es ont voté défavorablement contre certains projets d'artificialisation des terres agricoles, notamment la plupart de ceux en lien avec le développement des panneaux photovoltaïques au sol.

**Par une sensibilisation des propriétaires fonciers à l'enjeu de la terre "bien commun"**

Faute de moyens salariés et bénévoles suffisants, la priorisation des actions a conduit à abandonner cet objectif : il n'a pas été possible de promouvoir le "Guide de la propriété foncière responsable" mais, comme nous allons le voir juste après, l'événement "Terre nourricière" a permis une sensibilisation des citoyen·nes au-delà des seul·es propriétaires fonciers.

## **Poursuivre et amplifier la mobilisation citoyenne au cœur de notre territoire limousin**

2023 était l'année des 20 ans de Terre de Liens ! L'occasion de se réjouir du chemin parcouru depuis l'émergence initiale de l'Association Nationale jusqu'à sa transformation en Fédération nationale suite à l'implantation progressive des 19 Associations Territoriales, soutenue ce faisant, par la création de la Foncière Terre de Liens puis de la Fondation Terre de Liens. Il convenait de fêter dignement l'événement ! Du 3 au 6 octobre 2023, l'AT Limousin a organisé avec les structures locales de l'Adéar et d'Agrobio un festival agri-culturel, dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire de Limoges Métropole : "Terre nourricière, les rencontres du manger local".

La diversité de formats proposés a permis d'explorer les enjeux d'une agriculture nourricière avec différents publics, en compagnie de l'agronome Marc Dufumier et de l'autrice Véronique Duval. Au programme : ciné-débat, échanges autour de la résilience alimentaire avec Les Greniers d'Abondance, contes et lectures jeunesse, expo photo des 20 ans de Terre de Liens, conférence à destination des élèves du lycée agricole des Vaseix, café-rencontre à la ferme du Jardin de Pagnac (87), soirée afterwork paysan en musique, et pour finir un spectacle seul en scène sur l'installation !

Durant cette semaine, a été porté haut et fort le message pour la défense des terres agricoles et la promotion d'un autre modèle agricole résolument engagé en faveur de la transition écologique, par une agriculture paysanne, biologique, des pratiques agroenvironnementales respectueuses de la biodiversité et gages d'une alimentation saine.

La réalisation d'une vidéo a permis de "conserver la mémoire" de l'événement et sa diffusion sur YouTube vient abonder le large écho fait aux actions de Terre de Liens Limousin dans les médias locaux.

Dans les 3 départements, les bénévoles des groupes locaux n'ont pas ménagé leur peine pour continuer à faire connaître Terre de Liens au grand public par la tenue de stands dans différentes manifestations ou l'organisation de ciné-débats tout au long de l'année.

En Creuse, des membres du groupe local ont fait la démarche d'une rencontre avec la députée et, si l'AT Limousin n'a pas directement participé à l'élaboration du 3ème rapport national sur l'état des terres en France préparé par l'équipe nationale plaidoyer, la relecture de celui-ci par une bénévole haut-viennoise constitue une contribution notable : le portage foncier est le cœur de la raison d'être de Terre de Liens.

## **ET MAINTENANT, POUR 2024 ?**

Si les missions "habituelles" (gestion des fermes, installation-transmission, mobilisation citoyenne et animation des groupes locaux...) seront poursuivies, le conseil d'administration soumet toutefois à la validation de l'Assemblée générale les priorités suivantes :

### **Le projet restructuration des fermes**

Rappelez-vous ! Lors de l'AG 2023, il avait été demandé d'ajouter aux orientations proposées par le CA d'engager une réflexion avec nos partenaires sur l'installation sur les grosses fermes (collectifs ou restructuration des fermes). Eh bien ! C'est chose faite et l'AT Limousin s'est portée candidate pour participer au projet national InterOnvar "Restructuration", financé par le CASDAR (Compte d'Affectation Spéciale Développement Agricole et Rural). Le travail sera mené sur une ferme de 110 ha située au Nord-Ouest du département de la Haute-Vienne, actuellement en production de bovins allaitants avec beaucoup de bâtiments et plusieurs logements permettant d'envisager de mixer productions agricoles et autres usages (accueil d'artisans ?) ; un collectif de 3 porteurs de projets est déjà identifié mais il cherche à s'étoffer.

Bien sûr, l'expérience locale de La Tournerie est inspirante mais sachons explorer avec nos partenaires associés au projet (ADEAR Lim, CIVAM Lim et Bio Nouvelle-Aquitaine) d'autres pistes de restructuration possibles !

Cette priorité ne dispensera pas de poursuivre l'instruction d'autres dossiers en cours d'accompagnement – notamment le renouvellement de certain·es associé·es de la ferme de La Tournerie – mais la disponibilité en temps de travail d'Eulalie n'est pas extensible et, si l'AG l'approuve, cette orientation prioritaire prévaudra sur les autres projets.

## **L'organisation de journées régionales de bénévoles**

Face à l'augmentation des sollicitations auxquelles doit répondre l'AT Limousin, le CA a identifié la nécessité de s'interroger sur une stratégie pluriannuelle plus précise et sur une organisation fonctionnelle optimale pour une mise en œuvre facilitée.

A cette fin, il sera proposé à tou·tes les bénévoles de participer au mois d'octobre prochain à un week-end de travail et de convivialité afin que cette stratégie et cette organisation puissent être co-construites de manière collégiale.

La future organisation pourra être réfléchiée dans la perspective d'une embauche salariée supplémentaire et visera un meilleur équilibre des plans de charge salariés ; elle pourra se nourrir des expériences partagées entre ATs lors de la première formation nationale mise en place à destination des administrateurs et administratrices suivie par 2 élu·es (Aurélié et Thierry) du CA Limousin.

A cette occasion, le CA souhaite aussi questionner les processus de décisions au sein de l'AT afin de garantir un bon exercice de la démocratie interne et réfléchir aux moyens à déployer pour obtenir une meilleure représentation des paysans et paysannes au sein de l'AT, demande formulée lors de l'AG 2023 mais non approfondie à ce jour : à noter toutefois qu'à ce jour, siègent au CA 1 paysan (ex fermier TdL) en activité, 1 paysanne retraitée et 1 paysan en devenir, peut-être futur fermier TdL.

Une troisième priorité devrait aussi viser à :

### **Mieux s'appropriier et porter le plaidoyer**

Le troisième rapport annuel de Terre de Liens, consacré au portage foncier, montre combien celui-ci est un levier essentiel pour une agriculture en transition. En poursuivant avec détermination toutes nos actions quotidiennes menées en faveur de la préservation et du partage des terres agricoles (par exemple, en émettant un avis en réponse à l'enquête publique relative au projet agro-industriel d'une ferme pour l'engraissement de 3100 bovins à Peyrilhac en Haute-Vienne), nous renforçons la visibilité de ce plaidoyer mais peut-être conviendrait-il aussi d'augmenter nos compétences en porte-parolat afin de pouvoir exercer une plus forte pression auprès des autorités décideuses et orienter nos messages de sensibilisation à destination d'un plus large public moins averti sur les problématiques alimentaire, agricole et environnementale ?

Catherine RIGONDAUD – Présidente de l'Association Territoriale Terre de Liens Limousin